





Votre santé mentale et celle de vos enfants est importante





### DE QUOI S'AGIT-IL?

L'ONE devient partenaire des psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne (PPL) et adapte ses services en vous proposant un accès à des consultations avec un psychologue près de chez vous.

### C'EST POUR QUI?

Pour vous, enfants et parents/futurs parents qui fréquentez les consultations de l'ONE.

## OÙ CES CONSULTATIONS ONT-ELLES LIEU ?

- Dans les locaux ONE de manière individuelle ou en groupe.
- Dans un local extérieur (cabinet du PPL, salle, service de santé mentale, ...) de manière individuelle ou en groupe.
- En visite à domicile en collaboration avec les PEP's.







## **COMMENT ÇA SE PASSE?**

- Un accompagnement individuel ou de groupe vous est proposé selon la consultation que vous fréquentez. Vous ne pourrez pas participer aux deux types d'accompagnement de manière simultanée.
- Cet accompagnement peut être demandé pour toutes questions liées au bien-être mental de votre enfant et/ou à votre rôle en tant que parent (stress, inquiétudes, changement d'humeur, irritabilité, dépression, difficultés liées à l'éducation ou la parentalité...).
- L'objectif est de faire le point avec vous sur ce qui vous inquiète et de vous accompagner au mieux face à des difficultés psychologiques.
- Si le problème rencontré est complexe et nécessite une prise en charge importante, vous pourrez être orienté vers un autre prestataire de soin plus adapté.
- Il n'est pas nécessaire de disposer d'une prescription médicale.
- Votre PEPs, mais aussi le PPL, pourront également répondre aux questions que vous vous posez sur cet accompagnement.

Le PPL collabore avec toute l'équipe de la consultation dans le respect des valeurs de l'ONE. Si vous ne souhaitez plus poursuivre la prise en charge avec le PPL, vous êtes libre à tout moment de l'arrêter sans devoir vous justifier.



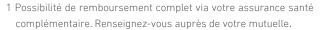
# À COMBIEN DE SÉANCES AVEZ-VOUS DROIT ?

|                     | ENFANTS/<br>ADOS<br>(0 à 23 ans) | ADULTES<br>(à partir<br>de 15 ans) |
|---------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| Séance individuelle | Maximum                          | Maximum                            |
| de 45 minutes       | 10 séances                       | 8 séances                          |
|                     | Maximum                          | Maximum                            |
| Séance de groupe    | 8 sessions                       | 5 sessions                         |
| de 90 à 120 minutes | de groupe                        | de groupe                          |
| avec 4 à 15         | (+1 séance                       | (+1 séance                         |
| participants        | individuelle                     | individuelle                       |
|                     | avant/après)                     | avant/après)                       |

## **COMBIEN ÇA COÛTE?**

- SÉANCES INDIVIDUELLES: 4€ (statut OMNIO) ou 11€ (statut normal) sauf 1ère séance gratuite¹.
- SÉANCES DE GROUPE ORGANISÉES AU SEIN DE L'ONE : gratuites.





### VOUS ÊTES INQUIET POUR LA SANTÉ MENTALE D'UN DE VOS PROCHES QUI NE FRÉQUENTE PAS LA CONSULTATION DE L'ONE ?

Pour bénéficier d'une aide semblable, rendez-vous sur

https://www.inami.fgov.be/fr/themes/coutremboursement/par-mutualite/sante-mentale/



### POUR PLUS D'INFORMATION

- Rendez-vous sur le site ONE.BE
- Parlez-en à votre PEP's
- Contactez votre ASR

### **BRABANT WALLON**

026560890 asr.brabant.wallon@one.be

### **BRUXELLES**

025114751 asr.bruxelles@one.be

#### **HAINAUT**

065399660 asr.hainaut@one.be

#### **NAMUR**

081 72 36 02 081 72 36 00 asr.namur@one.be

#### LIÈGE

043449494 asr.liege@one.be

#### LUXEMBOURG

061 23 99 60

asr.luxembourg@one.be



Éditeur responsable : Laurent MONNIEZ, f.f. N° d'édition : D/2022/74.80/86 N° MAFACT : DOCDE0045













